

CONVOCATION DU 10 FEVRIER 2022

SEANCE DU 17 FEVRIER 2022

Le dix-sept février deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno LEVEQUE, Maire

Etaient présents : Mrs LEVEQUE, PORTIER, DRU, PICQUE, DOERR, BANCE, SURIRAY et PINARD et Mme DRU.

Absents représentés : Madame DUCHANGE représentée par Monsieur PINARD

Absents excusés : Mmes ZIANI, MINTENS et GERBAULT et M LEDUC

Monsieur PINARD a été élu secrétaire de la séance.

PROPOSITION TRACTEUR

Monsieur le Maire explique au conseil que le tracteur de la commune est tombé en panne et qu'il n'est pas réparable. Il a donc fait faire plusieurs devis pour le remplacement de celui-ci qu'il présente au conseil.

Devis 1 : Tracteur seul ISEKI puissance brut 28.4 kW / 1826 cm³ pour un montant de 19750€ HT

Devis 2 : Tracteur ISEKI puissance brut 28.4 kW / 1826 cm³ + chargeur avec godet pour un montant de 29668 HT

Devis 3 : Tracteur seul ISEKI TLE3410HZWRE/RI pour un montant de 21500€ HT

Devis 4 : Tracteur seul ISEKI TLE3410HZWRE/RI + chargeur avec godet pour un montant de 32400€ HT

Devis 5 : Tracteur ISEKI 1498 cm³ + chargeur avec godet pour un montant de 25000HT

Le conseil décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser le Maire à signer le devis n°1

CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'EVREUX PORTES DE NORMANDIE

La communauté de commune a repris la gestion des gymnases et autres équipements sportifs dont le DICOSSE était en charge, par une délibération en date du 29 juin 2021. Le syndicat étant devenu sans objet, un arrêté préfectoral portant fin de l'exercice de ses compétences au 01 janvier 2022 a été pris en conséquence.

Les élèves de notre commune continuent de bénéficier d'un accès aux équipements sportifs désormais gérés et entretenus par la Communauté d'agglomération EPN dont nous ne sommes pas membres. Il est donc nécessaire d'établir une convention pour le maintien de la continuité de service.

Pour 2022, le montant de la participation s'élève à 4447€

Après délibération, le conseil municipal décide avec 7 voix pour, 1 abstention et 2 contre, d'accepter la convention de participation financière et autorise le Maire à signer l'ensemble des documents y afférents.

Questions diverses :

- Distribution colis des aînés : la distribution aura lieu début mars, chaque conseiller s'est vu donné un tableau lui indiquant sa zone de distribution.
- Projet bibliothèque : Une première réunion a eu lieu, le compte rendu sera transmis par mail à l'ensemble des conseillers, la prochaine étape sera de faire réaliser plusieurs diagnostic dont le DAT (diagnostic amiante, plomb, avant travaux), le CT (contrôleur technique) et le CSPS (coordination sécurité protection santé). Marjolaine s'est chargée de demandé les devis auprès des entreprises.
- Etude téléphonie mairie : Monsieur PINARD a repris le dossier, il attend le retour d'un second devis pour le présenter ensuite en conseil.
- Changement du lave-vaisselle : Monsieur PORTIER et Monsieur DRU ont rencontrés des professionnels, la demande de devis est en cours.

Prochain conseil 31 mars 2022

LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE

BANCE Yannick	
DOËRR Jean-Yves, 1^{er} adjoint	
DRU Ludovic	
DRU Valérie	
DUCHANGE Françoise	Absente excusée
GERBAULT Charlène	
LEDUC Vincent	Absent excusé

LEVEQUE Bruno, MAIRE	
MINTENS Vanessa	
PICQUE Sébastien, 3^{ème} adjoint	
PINARD Jimmy, adjoint	
PORTIER Vincent	
SURIRAY Ludovic	
ZIANI Céline	Absente excusée